

BARBARA DE POLI

**Francisation et arabisation au Maroc :
l'identité linguistique entre enjeux symboliques et idéologiques**

Une situation sociolinguistique hétérogène, à l'instar de celle du Maroc, connaît nécessairement une intense compétition entre les langues en présence en vue de l'exercice du pouvoir symbolique. L'un des enjeux essentiels de cette compétition est assurément le devenir de l'identité des groupes dominés (Boukous 1985 : 39).

Cinquante ans après l'indépendance du pays, la trace la plus visible, distinctive et immédiate de la colonisation française au Maroc reste la langue.¹ Première langue étrangère pour la plupart des marocains alphabétisés, première langue pour quelques-uns,² le français demeure aujourd'hui l'idiome dominant des élites politiques et techniques au pouvoir, indépendamment du fait que l'arabe aït été déclaré langue officielle par la Constitution.³ Le fran-

¹ C'est une constante de tout pays colonisé par la France. L'histoire coloniale a produit la francophonie comme réalité sociolinguistique et, plus récemment (1964), comme concept géopolitique. Le français est parlé quotidiennement comme première ou deuxième langue par 120 millions de personnes en Europe, en Afrique (une quinzaine de pays), dans l'Océan Indien, aux Antilles, en Amérique latine (Guyane), en Amérique du Nord (Québec), au Proche Orient (Liban) et, dans une moindre mesure, en Asie (Vietnam, Cambodge, Laos) (Al-Wadgīrī 1993 ; Calvet 1996 : 103).

² La langue maternelle pour la plupart des marocains est le dialecte, arabe ou berbère. Mais il existe aussi un bilinguisme français-vernaculaire qui touche les marocains inscrits aux écoles françaises qui apprennent le français comme première langue et utilisent le dialecte comme langue secondaire.

³ Le préambule de la Constitution stipule : « Le Royaume du Maroc, Etat musulman souverain dont la langue officielle est l'arabe ... ». A ce sujet Akouaou (1997 : 69) remarque : « En réalité, la formulation de la Constitution en évitant de mentionner l'épithète 'national', en éludant de spécifier le terme arabe, veut occulter une double réalité : l'arabe n'est, peut-être, pas au Maroc la première langue préposée au titre de langue nationale et les oppositions linguistiques toujours justifiées politiquement sont beaucoup plus complexes que ne le laisse supposer la configuration grossière : l'arabe (terme générique) vs les autres langues (AD, amazigh, français) ».

çais (ou la francisation)⁴ est présent au quotidien, à la télévision, au cinéma, dans la presse, les livres, les enseignes, les toponymes et dans les discours. Le français est une langue d'usage dans les administrations (officiellement arabisées), dans les secteurs clés de l'industrie, dans le tertiaire, dans les branches scientifiques et spécialisées de l'enseignement supérieur (Grandguillaume 1983 ; Akouaou 1997).⁵ Dans l'écriture et dans l'oralité il se superpose à l'arabe littéraire, langue sacrée de la tradition religieuse musulmane, langue symbole de l'identité nationale⁶ et emblème de l'unité arabe.⁷ Mais surtout, quotidiennement, il s'associe et s'intègre constamment, à travers son lexique, aux discours exprimés (toutes classes sociales confondues) dans les dialectes locaux, arabes et berbères (langue *amazigh* ou *tamazight*).

Le tableau suivant (Akouaou 1997 : 74) résume la situation linguistique marocaine en 1997 et met en évidence l'utilisation de la langue française (F), de l'arabe littéraire (AS), de l'arabe dialectal (AD), du berbère (Am)⁸ et d'autres langues étrangères – espagnol (E), anglais (An).⁹ Sans commenter ici en détail le schéma (auquel on reviendra) il est évident que les différents idiomes « se recourent, s'entrecroisent, convergent pour structurer un marché linguistique *i.e.* y affecter à chaque variété – comparée à toutes autres – une valeur, un prix, lui assigner une place dans la hiérarchie linguistique » (*ibid.* : 86) :

DOMAINES	ECRIT	ORAL
Administration	AS, F ou AS>E	AD>Am>F
Enseignement	AS>F>E>An	AS>F>E/An>AD
Discours officiels		AS>AD>F

⁴ L'acte de donner sonorité et forme française à un terme.

⁵ Malgré la progressive arabisation des cycles scolaires, le français garde un rôle significatif dans les collèges et dans les lycées. Dans les universités, il y a un département de langue et littérature française par Faculté de Lettres, une section française par Faculté de Droit et pour toutes les disciplines dans les Facultés des Sciences. Dans les écoles et instituts supérieurs de formation moderne (commerce, gestion, marketing, informatique, bureautique, etc.) le français est le plus souvent la langue de travail exclusive.

⁶ La dimension nationale de l'arabe est acquise pendant la lutte nationaliste en opposition au français, la langue de l'occupant.

⁷ L'arabe est la langue officielle des 22 pays de la Ligue Arabe.

⁸ Pour une systématisation linguistique du Maroc, voir Boukous (1979).

⁹ L'espagnol était la langue d'utilisation courante dans la zone de protectorat espagnol et il est encore utilisé au Nord du pays, mais le français demeure la langue de prestige utilisée dans les universités. L'anglais, par contre, moins commun que le français, jouit d'un grand prestige. Une minorité des élites inscrit ses enfants aux écoles anglophones.

Radio		AS, AD>Am>F, E/An
Télévision ¹⁰		AS>F>AD>E>Am
Presse écrite	AS, F>Am	
Cinéma ¹¹		AD>AS/F
Théâtre		AD>AS>F
Chanson		AD/Am>AS>F
Edition	AS, F>Am>(AD ?)	
Environnement graphique	AS/F	
Publicité	F>AS	AD>AS>F
Secteurs secondaire et tertiaire privés	F>AS>An	F>AS

A, B (simple ordre d'apparition) signifie que la variété A apparaît comme relativement plus importante que la variété B ; A>B veut dire que A est significativement plus importante que B ; A/B correspond au cas où rien n'autorise à faire prévaloir l'une des variétés sur l'autre.

La situation actuelle de bi/trilinguisme et de diglossies¹² qui voit en compétition langue arabe et langue française et, aux marges, la langue *amazigh*, est le résultat d'un processus lent mais progressif qui commence à la fin du 19ème siècle.

Le français devient langue officielle de l'administration coloniale à partir de 1912, supplantant progressivement l'arabe comme langue de la bureaucratie et du commerce avec la mise en place des institutions modernes.¹³ Mais le rôle technique du français est devancé par sa fonction politique et idéologique.

¹⁰ L'arabe prévaut surtout sur la première chaîne nationale (RTM), qui a les audiences les plus faibles. Sur la deuxième chaîne (2M), arabe et français se côtoient et les temps d'émission dans les deux langues sont presque équivalents. Mais la qualité des émissions n'est pas toujours équivalente. Sont transmis en arabe les programmes religieux, des documentaires, des films, la majorité des feuilletons, des programmes pour enfants, des infos, des magazines et la majorité des spectacles de variétés. Sont surtout en français les séries, les films, des dessins animés, des infos, des documentaires, des magazines. La qualité des programmes en français, généralement d'importation – mais pas seulement – est souvent meilleure. Voir le site <http://www.2m.tv/grille/> [vu le 20-2-2005].

¹¹ Il s'agit de la production cinématographique marocaine. Il faut souligner néanmoins que le marché cinématographique marocain est largement dominé par la production américaine qui passe à travers la France et le doublage français.

¹² On rappelle qu'au Maroc sont utilisés plusieurs registres linguistiques : les dialectes arabes, les dialectes berbères, l'arabe littéraire et le français. On ne reviendra pas ici aux questions du bi/trilinguisme et des diglossies (entre arabe littéraire et dialectal, entre arabe et français), traitées par de nombreux auteurs (Ferguson 1959 ; Bennani *et al.* 1985 ; Akouaou 1997 ; Redouane 1998 ; Levy 1998).

¹³ L'arabe reste pendant la période coloniale la langue formelle de l'administration chérifienne, *de facto* subordonnée à la Résidence.

Les écoles de l'Alliance Israélite, qui utilisent le français comme langue d'enseignement (moderne et occidental) dès 1884,¹⁴ ouvrent le chemin au Protectorat. La langue, comme véhicule de la culture et de la civilisation française¹⁵ est considérée par Paris comme élément de base d'une conquête du territoire,¹⁶ qui se veut autant conquête 'des cœurs et de l'esprit'.¹⁷ Pour des raisons strictement politiques, après le Traité de Fès, l'enseignement français, en français, aux marocains (enseignement franco-musulman) devient un des premiers soucis et un des pivots de la politique de Lyautey et des Résidents qui lui succéderont. Le but de la Métropole n'est pas la vulgarisation du français et la transmission d'un niveau d'instruction supérieur moderne à travers l'instruction généralisée. La politique scolaire du Protectorat vise plutôt à former et acculturer une classe restreinte de nouvelles élites marocaines, modernistes et francophones, susceptibles de soutenir la politique coloniale (jusqu'à

¹⁴ La question de la langue d'enseignement découle des considérations économiques et politiques : les transactions commerciales et le rôle des puissances européennes dans la course pour le contrôle du pays. Camille Fidel dans un article du 1905 est très clair à ce propos : « un puissant moyen d'action pour notre pays [la France] consiste dans la propagation de la langue française de plus en plus comprise et parlée, grâce surtout à l'œuvre de l'Alliance Israélite Universelle ... Dans ces écoles se préparent nos futurs courtiers et auxiliaires de notre pénétration commerciale » (cité par Rabau 1953 : 29, dans son mémoire non publié). A ce sujet voir aussi Gaudefroy-Demombynes (1928 : 189).

¹⁵ En 1904, à propos des écoles de l'Alliance, Eugène Aubin (1922 : 381-82) écrit : « La langue d'enseignement général est le français, et cela suffit à faire des écoles de véritables écoles françaises; les cartes murales proviennent de France; on a choisi pour livres scolaires des livres français ...; dans toutes les classes sont affichés en gros caractères les dix commandements en langue française; enfin, les bibliothèques ne contiennent guère que des ouvrages français ». Aubin, encore, décrit comme les juifs marocains assument une allure européenne, au moins pour ce qui concerne l'habillement, indice d'une « évolution dans les esprits... ces modifications ne sont point seulement extérieures; elles entraînent avec elles des tendances meilleures dans les coutumes, dans le genre de vie, et même, jusqu'à un certain point, dans le caractère ». Tout cela parce que : « ce sont donc notre langue et nos idées que les jeunes israélites du Maroc acquièrent de préférence dans les écoles de l'Alliance ».

¹⁶ Dans une communication du Gérant de l'Agence du Consulat Général de France à Tanger, adressée à son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, le 13 juillet 1913, on lit : « L'Ecole de l'Alliance Israélite est un agent d'influence française » (Ministère des Affaires Etrangères de France : *Maroc, NS*, vol. 403, II, feuille 238).

¹⁷ Le Général Lyautey (1995 : 423) déclare au Congrès des Hautes Etudes Marocaines du 7 décembre 1922 : « La continuité, la durée et la fécondité de notre établissement au Maroc ont comme condition absolue la multiplication de nos rapports avec les indigènes : association agricole, industrielle, association d'affaires, mais surtout association intellectuelle, celle de l'esprit et celle du cœur. J'estime que c'est la meilleure sauvegarde du régime de coopération de la France et de la nation musulmane au Maroc. C'est une action plus efficace que celle des baïonnettes et des postes. Ceux-ci ont eu toujours leur rôle ... Mais quand ce rôle protecteur et pacificateur de notre armée aura donné ses fruits, la sauvegarde de notre association sera dans ces travaux communs : pénétration de plus en plus complète de nos esprits, de nos cœurs, je tiens à le redire ».

la fin des années quarante seulement 1% des jeunes marocains est scolarisé ; 11% à l'aube de l'indépendance). En conséquence, jusqu'aux années cinquante la langue française n'est pas très répandue parmi les marocains, surtout parmi les classes populaires.¹⁸

Paradoxalement, la francisation connaît une accélération après 1956, contradiction encore plus significative si l'on considère la force idéologique de la politique d'arabisation entamée par le Maroc indépendant. A la volonté d'arabiser, de rendre arabe tout ce qui jusqu'à l'indépendance s'exprimait dans la langue étrangère (ou en berbère),¹⁹ correspond la plus grande vulgarisation de la langue française. Le pic de la diffusion du français se situe entre les années soixante et le début des années soixante-dix.²⁰ L'emprunt²¹ massif au français et la fréquente permutation de codes fait parler de 'francarabe', la variété mélangée parlée par les plurilingues marocains (Saïb 1990). Depuis, l'utilisation du français connaît un déclin graduel bien que lent, mais reste néanmoins toujours importante.

Le paradoxe d'une francisation du Maroc postérieure à la colonisation est compréhensible à la lumière de deux éléments fondamentaux qui régissent les enjeux politiques entre arabisation et francisation : impératifs technologiques

¹⁸ Un ancien contrôleur civil français en service au Maroc de 1945 à 1955, Henri Lombard (1993 : 29) décrit Marrakech au début des années quatre-vingt-dix, et il la compare avec la même ville à l'époque coloniale : « Il n'y a pas longtemps, je suis allé avec ma femme, rue Rmilah. Rien n'avait changé. Notre petite maison était là, avec sa porte peinte en vert près du hammam. La différence c'était que, dans la rue, tout le monde, les artisans, les boutiquiers, les désœuvrés, tout le monde parlait français. Il n'en était pas de même en 1948/49. Je travaillais l'arabe d'arrache-pied ... ».

¹⁹ L'arabisation vise à généraliser l'utilisation de l'arabe et à l'imposer comme langue nationale à travers la scolarisation généralisée et uniformisée dans tout le pays. Mais surtout dans les régions berbères la scolarisation demeure très faible et le taux élevé d'analphabétisme favorise la conservation des idiomes *amazigh*. La question de la langue berbère, pour sa spécificité, déborde le cadre de notre sujet et mériterait une étude particulière.

²⁰ Selon les données de Gallagher (1968 : 131) – qui sous-estime le nombre des berbérophones – en 1964, sur 13 millions des marocains, 11 millions parlent l'arabe dialectal, 4 millions parlent le berbère, 1 million l'arabe littéraire, 4 millions parlent le français et 800.000 l'écrivent : « A cette époque, tous les secteurs importants du pays fonctionnent en français. Cette langue a alors une situation privilégiée. Langue de l'administration, c'est à la fois une langue de promotion sociale et culturelle, et une langue de prestige. Les hauts postes dans les Ministères-clés, comme les Affaires Etrangères, le Commerce et l'Industrie, le Ministère du Plan, la Santé publique, la Défense, l'Agriculture ne sont pratiquement pas accessibles aux candidats qui n'ont pas de formation en français. Il est certain que dans ces domaines tout le matériel de travail est désigné par des noms français » (Iraqi Sinaceur 1976 : 93).

²¹ On parle de 'emprunt' quand les mots étrangers sont remodelés selon les règles de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe de la langue qui les emprunte.

et préoccupations politiques sont en amont des choix linguistiques – libres et forcés – des marocains.²²

Francisation et technologie

L'adoption généralisée de la langue française, dans sa forme originare, dans la francisation des termes dialectaux et berbères (plus souvent dans la marocanisation des termes français ou, couramment, dans le mélange de codes)²³ est une conséquence directe de la présence française au Maroc. Ce sont tout d'abord les objets fabriqués, suivis par les hommes (marchands, représentants diplomatiques, religieux, exilés, techniciens), les machines, et enfin les idées (à travers les premiers journaux, les traductions, les écoles) qui ouvrent la voie à la pénétration linguistique – et coloniale.²⁴ Après le Traité de Fès de 1912, les colons changeront le visage du Maroc grâce à un transfert massif de technologie, procédés, équipements, institutions, culture, etc. La langue étrangère sera le véhicule concret et symbolique de ces changements. Il s'agit là, comme le remarque Souriau (1978 : 101), d'« un point d'ancrage de l'impérialisme culturel par le transfert de modernité. En introduisant dans la société réceptrice des langues européennes et en répartissant le rôle pédagogique des langues selon un clivage ethnique, on évince la langue et la culture autochtones de tout un champ de la formulation pour leur substituer la langue et la culture des maîtres du savoir moderne ».

Si à l'époque du Protectorat l'emploi de la langue française reste réservé à une élite marocaine restreinte, scolarisée dans les établissements franco-musulmans,²⁵ et si l'accès à la production de technologie et son contrôle est encore plus limité,²⁶ le transfert de culture et de technologie (l'occidentali-

²² Selon Souriau (1978 : 110): « Dans les conditions de dépendance culturelle, la 'liberté' du choix des langues n'existe pas. C'est une obligation d'emprunter l'une et l'autre en reproduisant la scission entre leurs rôles et leurs finalités ».

²³ Le 'mélange de codes' englobe la permutation de codes et l'emprunt linguistique.

²⁴ L'emprunt des termes de la technologie importée n'est pas un phénomène exclusivement contemporain. Iraqi Sinaceur (1976 : 12) enregistre les divers substrats d'emprunts du dialecte marocain – toujours utilisés –, au latin (*qsar*, « village fortifié »), au persan (*barnamaj*, « programme »), au grec (*qamis*, « chemise »), au berbère (*sarout*, « clé »). La technologie moderne du 19^{ème} siècle jusqu'au Protectorat emprunte les néologismes surtout à l'espagnol (toujours parlé dans le nord du Maroc). Les linguistes s'accordent à reconnaître que le dialecte marocain n'a fait presque aucun emprunt direct au français avant le Protectorat.

²⁵ Sur la politique scolaire du Protectorat, voir Gaudefroy-Demombynes (1928) ; Merrouni (1983) ; Paye (1992).

²⁶ Les marocains diplômés des écoles franco-musulmanes n'ont pas accès à la formation supérieure jusqu'en 1948 et les institutions du Protectorat restent réservées, aux plus hauts niveaux, aux citoyens français. En 1955, 84% des marocains occupent des postes subalternes (Merrouni 1993 : 26).

sation) se reflète dans la langue d'usage courant : le dialecte. La marocanisation des noms des objets, des concepts et des représentations importées de France devient d'usage courant et généralisé au quotidien à travers les idiomes vernaculaires.

La terminologie française (mais aussi espagnole et italienne) – fortement altérée – est initialement diffusée et intégrée dans les langages dialectaux par les soldats, les ouvriers et par tous ceux qui enrichissaient leur vocabulaire en contact avec le monde européen, avec ses concepts, ses expressions, ses instruments. La vulgarisation du français ne touchait pas exclusivement l'identification d'objets ou d'entités de la modernité qui n'avaient pas de lexème arabe correspondant, mais remplaçait aussi des termes existants. En 1938, par exemple, on utilisait *brésida* pour 'président', *tribounar* pour 'tribunal français', *cousini* pour 'cuisinier', *kilo* pour 'kilogramme'. Le train s'appelait *chimîn di fir* ; on disait, encore, *toumoubile* (automobile), *toubis* (autobus), *otoucar* (autocar) (Masson 1938 : 41).²⁷

Une analyse de l'évolution de l'arabe dialectal face à la francisation et à l'arabisation est révélatrice puisque la *darija*, langue maternelle de la majorité de la population (l'autre grande partie étant berbérophone),²⁸ reste l'idiome le plus répandu parmi les marocains.²⁹ Les dialectes arabes marocains,³⁰ bien qu'étant considérés comme des variétés subalternes, socialement dévalorisées

²⁷ Pour la transcription des termes dialectaux, on préfère utiliser une translittération phonétique plutôt que la translittération scientifique utilisée pour l'arabe littéraire. Cette dernière entraîne des ambiguïtés et ne permet pas de saisir des sonorités spécifiques de la *darija*, absentes de la *fushà*, comme le *g* occlusif (toujours à prononcer comme 'garçon') utilisé à côté du *j*, ou les voyelles *o*, *é*, *è*.

²⁸ Les statistiques sur les locuteurs marocains sont souvent discordantes. Selon *Ethnologue*, sur 30 millions de marocains, la *darija* est aujourd'hui parlée par 18 millions de locuteurs, tandis que les berbérophones sont 7,5 millions (http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=MA [vu le 2.2.2007]). Selon *L'Aménagement linguistique dans le monde* (<http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/AFRIQUE/maroc.htm> [vu le 2.2.2007]) la *darija* est parlée par 60% de la population, et le berbère par 40%.

²⁹ L'arabe dialectal marocain se structure surtout au 16^{ème} siècle par composition des anciens dialectes, du substrat berbère et de l'arabe littéraire. Selon Chafik (1994 : 5), la *darija* est « une langue dont le fond est berbère et l'expression arabe ». Elle a hérité des constructions et des formes du berbère, en adoptant le lexique arabe.

³⁰ La langue de communication orale des arabophones s'éloigne sensiblement de l'arabe littéraire, s'énonçant dans différents niveaux et registres d'expression, selon la région, le niveau social et d'instruction. En règle générale, selon la classification traditionnelle de G.S.Colin, on peut distinguer quatre variables principales : la *darija* urbaine (*madini*), d'origine andalouse, parlée dans les villes d'ancienne fondation comme Fès, Rabat, Salé et Tétouan ; le *jebli* parlé dans les régions du Nord-est, riche d'archaïsmes arabes et très contaminé par l'*amazigh* ; le bédouin (*'aroubi*), parlé dans les plaines atlantiques et internes comme le Sous et Marrakech (Heath 2002 ; Iraqi Sinaceur 1993) ; enfin, la *hassāniyya*, parlée dans certaines régions sahariennes, beaucoup moins contaminée par les dialectes berbères (Pierret 1948 ; Cohen 1963). En réalité on peut constater que chaque ville a son accent et ses spécificités lexicales.

et non cotées sur le marché linguistique, reflètent mieux, dans leur évolution, le rapport entre langue française et arabe.

D'un côté, le français n'est pas maîtrisé par tous les marocains et son usage oral, même par les francophones,³¹ est réservé aux situations formelles ou aux discours à caractère technique-spécialiste. Sa manifestation publique est généralement stigmatisée et considérée comme snob (Akouaou 1997 : 75). De l'autre côté, l'utilisation de l'arabe littéraire, aussi peu maîtrisé dans l'oralité, est perçu comme un pédantisme en dehors de contextes de formalité maximale.³² Par contre, l'arabe dialectal est l'instrument de communication informelle à usage le plus large. Du fait du bilinguisme amazigho-arabe, il est aussi l'idiome de communication des amazighophones de dialectes différents, et figure ainsi comme langue d'union à l'échelle nationale.³³ Dans notre tableau l'AD est représenté dans 10 domaines sur 13, n'étant exclu que dans les trois domaines réservés à l'écriture (presse écrite, édition et environnement graphique). En outre l'arabe dialectal est en position de médiation entre l'arabe littéraire et le français (qui maintiennent entre eux une distinction linguistique nette) à travers le mélange de codes (l'emprunt et la permutation) continuellement utilisé par le locuteur marocain.³⁴ Si le mélange de codes entre arabe dialectal et arabe littéraire est constant,³⁵ encore plus marquants sont l'emprunt et la permutation du français dans la *darija*.³⁶

³¹ A l'exclusion des marocains qui apprennent le français comme langue maternelle. Ces derniers l'utilisent couramment en famille et en milieu social francophone, mais adoptent l'arabe dialectal dans les situations publiques quotidiennes (au marché, dans la rue, dans les magasins, etc.).

³² D'ailleurs on peut observer dans tout journal télévisé arabophone que les marocains, même peu instruits, ont tendance à changer de registre dans une situation perçue comme officielle, telle une interview journalistique. Le résultat est souvent un discours exprimé dans un code particulièrement mélangé entre dialecte et arabe littéraire, farci de fautes grammaticales et lexicales.

³³ Variantes du berbère: *tamazight, tarifit, tachelhit*.

³⁴ Voici quelques exemples de conversation : « - A sahbi ça fait trois quarts d'heure wa ana ka ntsennak ! – Excuse moi, Allah ikhellik, walakin c'est pas de ma faute. Dak l'idiot de Muhammad, c'est lui qui m'a retardé. J'ai pris rendez-vous avec lui pour huit heures, ou ma ja hetta l-neuf heures ! ». Encore : « - Bghit chi thermos marque anglaise, Allah ikhellik, ou wahed cinq mètres d'yal-cordon, ou trois tringles. – Les tringles ma bqawch, walakin ghadi iijiw dans deux ou trois semaines » (Chafik 1994 : 7).

³⁵ Le mélange de codes s'opère dans les écoles (surtout dans la primaire), dans les administrations, dans les médias (télévision et radio), même dans les débats publics. Dans le discours libre, la tendance généralisée est de débiter en arabe littéraire et de glisser progressivement vers l'arabe dialectal, procédé que Heath (1989 : 25) considère comme une sorte de changement de registre entre deux formes d'une même langue. Le chercheur admet qu'entre arabe littéraire et dialectal il est très difficile de reconnaître les emprunts. Voir aussi Benjelloun (1990).

³⁶ En général les marocains ont tendance à permuter continuellement tous les codes linguistiques à leur disposition, souvent trois, parfois quatre ou plus : « Chez les plurilingues marocains, la mutation se fait du berbère à l'arabe et au français, de l'arabe à l'anglais et au français. Les

Heath (1989), qui a étudié en particulier le langage des jeunes cultivés des régions de Mekhnès et Fès dans les années quatre-vingt, relève que les secteurs où l'emprunt aux langues européennes – principalement le français – est le plus marqué sont les professions modernes ou les professions traditionnelles liées à la modernité.³⁷ Iraqi Sinaceur (1976) qui a étudié les emprunts de l'arabe dialectal marocain au français dans les années soixante-dix,³⁸ remarque également que les emprunts concernant la construction des routes (domaine lexical presque entièrement emprunté au français) sont parmi les plus anciens (ils sont probablement apparus dès 1910 ; ex. *chanté*, 'chantier' ; *chaf*, 'chef'), suivi par le lexique de la mécanique des voitures (ex. *ksirateur*, 'accélérateur' ; *lessans*, 'essence du réseau ferré'),³⁹ des liaisons postales (ex. *tiligram*, 'télégramme' ; *koli*, 'colis'), de l'administration (ex. *biro*, 'bureau' ; *komisir*, 'commissaire'). Le domaine militaire est quasiment dominé par le vocabulaire francisant,⁴⁰ pas seulement dans le jargon spécialisé, mais dans les mots courants (ex. *batayon*, 'bataillon' ; *militir*, 'militaire'), ainsi que le lexique lié aux opérations bancaires et à la monnaie (ex. *bank*, 'banque' ; *malyoun*, 'million').

Dans d'autres secteurs l'arabe littéraire et l'arabe dialectal se côtoient ou sont en compétition (Heath 1989 : 160 ; Lamrani 2003 ; Tamer 2003) et montrent souvent le dédoublement de la vie quotidienne entre domaines traditionnels et modernes. C'est le cas de l'enseignement où on peut choisir entre *bakalauria*, *diblome* et *šahāda* ou encore entre *tanawiyya* (*tānawiyya*) et *lisi*. Dans la médecine, la terminologie française, ou francisante, s'applique aux produits de la pharmacologie moderne tandis que la terminologie locale se réfère à la pharmacopée traditionnelle (ex. *al-bomada* est la pommade qu'on achète à la pharmacie, *ad-dahna* celle qu'on achète chez le guérisseur). D'une manière analogue, dans le domaine de l'habillement le lexique français indique les habits de la mode occidentale et le lexique traditionnel l'habillement traditionnel. Ainsi pour la cuisine et l'alimentation (le *jben* est le fromage produit à la maison et le *fromage* est le produit industriel).⁴¹ Même en considération de la flexibilité de l'emprunt selon le registre⁴² (aussi en fonction de l'âge,

berbères anglicistes ou hispanisants utilisent des unités appartenant aux quatre langues dans leur permutation de codes » (Saïb 1990 : 51).

³⁷ Par exemple, le coiffeur s'appelle *ħallāq* dans les quartiers populaires et *coiffeur* dans le cas des salons plus branchés des quartiers résidentiels (Heath 1989 : 160).

³⁸ L'étude est faite surtout sur les locuteurs marocains monolingues qui ne parlent pas français.

³⁹ Dans son entretien avec un mécanicien, Iraqi Sinaceur (1976 : 79-80) n'a enregistré aucun terme arabe relatif au domaine technique.

⁴⁰ Les réformes militaires commencent au 19^{ème} siècle. Un corps d'infanterie est entraîné à l'europpéenne à partir de 1880.

⁴¹ D'autres exemples ne manquent pas (Iraqi Sinaceur 1976 : 65).

⁴² Heath (1989 : 178) donne les exemples spécifiques du journalisme sportif et du personnel de service dans les hôtels ou auprès de résidents étrangers.

du sexe, du milieu social et culturel), un coup d'œil aux glossaires (Heath 1989 ; Iraqi Sinaceur 1976) permet de saisir rapidement le caractère principalement technologique et 'moderne' des emprunts, qui, comme le souligne Grandguillaume (1983 : 15), sont « une véritable appropriation, et non une dépossession ». En ce sens, on ne trouve pas de discontinuité entre la période du Protectorat et l'indépendance, vu qu'à l'autonomie politique et administrative du pays, ne correspond pas une autonomie technique et technologique. Même après 1956, l'emprunt et l'importation de l'Occident, principalement de la France, d'équipement, de techniciens, de cadres et de modèles, perpétue la dépendance linguistique, puisque la langue arabe manquait du « caractère de produit et d'outil prêt à l'emploi qu'avait le français en matière de transferts de technologie » (Souriau 1978 : 107). Grâce surtout à la technologie sous forme de nouveaux moyens de télécommunication, principalement la radio et la télévision,⁴³ s'opère dans les foyers la diffusion et la pénétration maximale de la langue française, laquelle va infiltrer les dialectes sous forme de gallicismes.

Ainsi, tandis qu'à l'époque coloniale la Résidence encourageait les français résidents au Maroc à apprendre le dialecte pour communiquer avec les marocains, aujourd'hui la langue véhiculaire de communication internationale au Maroc est la langue française.⁴⁴

Arabisation et technologie

L'arabisation du Maroc est le produit d'un long processus, amorcé avec l'arrivée des groupes arabo-musulmans au pays au 7^{ème} siècle et resté inachevé jusqu'à aujourd'hui. Surtout à cause de sa charge religieuse, les marocains ont progressivement introduit le lexique arabe dans leur idiome berbère à travers des processus pas toujours simples à déchiffrer (Levy 1998), qui ont touché principalement l'administration, la justice, l'armée et les transactions commerciales. Les sources anciennes signalent, au 11^{ème} siècle, des noyaux arabophones surtout dans les villes, mais l'élément berbère paraît partout dominant, quand ne s'opérait pas la berbérisation des groupes arabes.⁴⁵ Encore au 13^{ème} siècle, si l'arabe était devenu la langue commerciale, intellectuelle et administrative, le *tamazigh* restait l'idiome commun parlé par la grande majorité de la population (Brignon *et al.* 1994 : 125).⁴⁶ Même si l'arabisation

⁴³ Internet aujourd'hui semble de façon analogue faciliter la diffusion de l'anglais.

⁴⁴ La grande majorité des étrangers résidents aujourd'hui au Maroc ne sont pas arabisés mais francisés.

⁴⁵ Après la chute du Califat de Cordoue, on retrouve en Espagne, en compétition pour le pouvoir des descendants d'Idris Ier, complètement berbérisés (Laroui 1995 : 108).

⁴⁶ On peut se demander quelle aurait été l'évolution et l'expansion de la langue arabe au Maroc si la langue berbère avait développé son écriture. Les caractères originaux des idiomes *amazigh*, le *tifinagh*, enregistrés dans plusieurs variantes évoluées dans le temps et dans les différentes régions, ne furent plus employés au moins dès l'arrivée des Arabes. Parmi les berbéro-

progresses au cours des siècles,⁴⁷ jusqu'à nos jours le berbère demeure la langue maternelle de presque la moitié de la population, l'autre moitié ayant pour langue maternelle et langue de communication quotidienne, l'arabe dialectal marocain. La permanence de la langue *amazigh* et la difficulté intrinsèque de l'arabe littéraire – associée à la faiblesse de la scolarisation, surtout dans les régions rurales – maintient ce dernier dans un statut de langue élitaire et formelle. Même aujourd'hui, dans l'usage quotidien, le langage 'haut', la *fushà*, ne connaît pas de généralisation, toutes classes sociales et culturelles confondues.⁴⁸

Comme on l'a souligné, la pénétration des emprunts varie en général selon le niveau socio-culturel du locuteur, mais pour ce qui concerne la terminologie technique moderne, les emprunts du français sont toujours très nombreux et prévalent sur l'utilisation de la *fushà*. Essayer de communiquer en dialecte en utilisant pour la terminologie moderne le lexique de l'arabe littéraire, même simplifié (*Modern Standard Arabic*), entraîne une évidente difficulté de compréhension de la part du locuteur marocain non alphabétisé.⁴⁹

Parmi les raisons de l'échec ou de la lenteur du processus d'arabisation,⁵⁰ surtout dans les domaines modernes, on trouve la complexité de créer et diffuser le lexique. L'arabe littéraire, pour saisir la modernité, à travers de nombreux centres de recherches sur la langue, s'enrichit de néologismes sur lesquels ne se fait pas toujours l'accord linguistique, et qui restent d'utilisation restreinte et rarement généralisée. A la volonté idéologique de faire de l'arabe « le véhicule des sciences et des techniques à compétitivité égale avec les

phones, seuls les Touaregs ont continué au fil des siècles à utiliser le *tifinagh* pour des inscriptions sur des objets d'utilisation quotidienne ou pour des inscriptions d'amour ou épitaphes. Le berbère du Maroc, au cours des siècles, développa un rapport 'externe' avec l'écriture et, en contact avec la langue arabe et, au siècle XX^e, avec la langue française, il fut noté en caractères arabes et latins. Mais le berbère est utilisé aussi comme langue liturgique musulmane (pour les implorations et l'exégèse), surtout en milieu rural, à côté de l'arabe (Boukous 1977 ; Bellil 1990 ; Chaker 1990 ; El-Medlaoui 1999 ; Basset 2004).

⁴⁷ Ibn Khaldun et Léon l'Africain confirment une sensible arabisation des plaines aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles. Un autre phénomène important de migration et déplacement tribal avec redistribution linguistique eut lieu au 18^{ème} siècle et se poursuivit jusqu'au début du 19^{ème} (Levy 1998 : 17-18).

⁴⁸ A propos de la faible utilisation de l'arabe littéraire en faveur de la *darija*, voir aussi Ksikes (2002).

⁴⁹ « Une mère qui ne comprend pas ce que raconte le journaliste ou le ministre à la télé est une réalité quotidienne qui va durer des années encore » (Ksikes 2002 : 18). Les publicitaires sont ceux qui ont compris les premiers l'importance de la communication en *darija* pour faire passer un message : toutes les publicités à la radio ou à la télévision sont transmises en dialecte ou en français.

⁵⁰ Sur les étapes de la politique d'arabisation jusqu'au 1980, voir le tableau de Grandguillaume (1983 : 176).

grandes langues technologiques », ⁵¹ ne correspond pas le pragmatisme factuel (Lakhdar-Ghazal 1976 ; Grandguillaume 1983 ; Abou Abdou 1984 ; Moatasime 1992).

Bien que l'enjeu à l'ordre du jour du premier Congrès de l'Arabisation, en 1961, soit l'adéquation au monde moderne par le moyen de la langue, il n'existe jusqu'à aujourd'hui aucune institution solide de concertation, de coordination et de normalisation linguistique (Richert 1987 : 32). ⁵² L'Union des Académies, qui se réunit par intermittence et à de très longs intervalles, n'exerce pas une centralisation linguistique efficace, et les travaux en matière de langue, « qu'il s'agisse de graphie ou de terminologie, ne sont guère diffusés dans le grand public qui les ignore ou n'en prend connaissance qu'avec un long retard » (*ibidem*). Le manque de coordination, la prolifération des nouvelles terminologies et traductions des terminologies étrangères du fait des institutions ou des initiatives des traducteurs, l'absence d'un dictionnaire en langue arabe qui donne l'ensemble d'une terminologie technique et scientifique, tout cela contribue à créer « une instabilité linguistique chronique » (*ibid.* : 35).

Au Maroc, le 18 avril 1959, le professeur Lakhdar, en lançant dans la revue *al-Istiqlāl* la campagne pour l'arabisation, écrivait : « pour ce faire, il y a lieu que les intellectuels et les membres de l'administration abandonnent rapidement le sabir franco-arabe et s'habituent à parler soit le français soit l'arabe, sans jamais plus mélanger les deux langues dans leurs conversations. Je sais que cela est difficile car l'automatisme linguistique déjà acquis est lent, très lent à disparaître ou à être remplacé par un autre automatisme » (cité par Iraqi Sinaceur 1976 : 101).

Dix-sept ans après cette déclaration, Z. Iraqi Sinaceur (1976) vérifiait les résultats obtenus par le bureau d'arabisation qui avait la tâche d'établir le vocabulaire nécessaire à la langue d'enseignement et de l'administration et de la communication, de constituer les néologismes et de les diffuser. Si les sports étaient arabisés, dans les autres domaines l'emprunt restait fort. En 1985, par contre (*Id.* 1985 : 94), l'arabisation avait bien avancé dans les domaines des sciences humaines, du droit, de la justice, grâce surtout à l'arabisation progressive de l'enseignement et des médias.

En se référant au manuel *Qul wa-lā taqul* (Dis et ne dis pas ; Al-maktab al-dā'im li-tansīq al-ta'rīb fī al-'ālam al-'arabī 1969) – un instrument d'arabisation de la *darija* – tout locuteur du dialecte marocain peut facilement vérifier le résultat de la campagne d'arabisation. Ce texte compare, dans des tableaux, le mot correct en arabe littéraire (*Qul*, soit le mot correct à dire), le mot d'emprunt d'utilisation populaire (*Wa-lā taqul*, soit le mot à ne pas dire)

⁵¹ Les mots sont de A. Benabdeljalil, Recteur de l'Université Mohammed V, dans l'introduction à Richert (1987 : 8).

⁵² Les différents organismes créés dans les pays arabes travaillent indépendamment dans des contextes où les enjeux politiques prévalent sur les enjeux linguistiques.

et sa matrice étrangère (*Al-aṣl al-ağnabī li-l-kalima*).⁵³ Jusqu'à aujourd'hui, beaucoup de gallicismes répertoriés dans le dossier restent d'emploi courant.⁵⁴ Il faut aussi signaler que là où le terme français est tombé en désuétude, il a été souvent substitué par une expression dialectale. Par exemple : *Qul* : *al-kahrabā'* ; *Lā taqul* : *itrīsniit* ; mais aujourd'hui on utilise le terme *ad-dow* (« lumière ») pour indiquer l'électricité. Ou encore : *Qul* : *al-baqqāl* ; *lā taqul* : *al-bīsrī* ; mais de nos jours, le terme le plus courant pour indiquer l'épicier est *al-ḥanūt*.⁵⁵ On comprend mieux la difficulté d'arabiser le dialecte, si on pense que même l'arabe littéraire utilisé par les médias n'échappe pas à l'influence du français (par exemple, dans l'utilisation du terme 'reportage' à la place de *taqrīr* dans les journaux télévisés diffusés en arabe), ni à l'influence de l'arabe dialectal.⁵⁶

En outre, si certains emprunts sont éliminés, d'autres apparaissent progressivement dans un phénomène au « caractère ouvert » (Iraqi Sinaceur 1976 : 106) et difficilement prévisible.⁵⁷ En général on remarque que si l'arabe dialectal renouvelle constamment ses emprunts, « préférant l'arabe classique aux langues européennes pour tout ce qui relève du droit, de la justice, des sciences humaines, nous relevons parallèlement une certaine résistance vis-à-vis de l'équivalent classique pour tous les champs où le locuteur marocain marque une prédilection pour la langue maternelle ; ceci assure une plus longue vie aux emprunts français relevant de ces catégories » (*Id.* 1985 : 95).

Mais la francisation comme médiation vers la modernité implique un autre aspect. Comme le souligne Richert (1987 : 17), « l'avance technoscientifique d'une communauté linguistique donnée a pour conséquence une suprématie de la langue qu'elle emploie. Les langues du monde ne sont pas égales face à la science, comme en témoigne l'évaluation que fait l'étude UNISIST (United Nation International Scientific Information System) de la situation des langues devant l'information scientifique et technique ». Si le français et

⁵³ Quelques exemples: *qul*: 'imāra, wa-lā taqul: īmūbil (« immeuble »); *qul*: tallāḡa, wa-lā taqul: frīḡīdīr (« réfrigérateur »); *qul*: al-ḡubn, wa-lā taqul: frūmāḡ (« fromage »); *qul*: funduq, wa-lā taqul: ūḡīl (« hôtel »); *qul*: mustašfa, wa-lā taqul: šbīṭār (« hôpital »); *qul*: al-hātif, wa-lā taqul: al-tilīfīn (« téléphone »); *qul*: 'umwān, wa-lā taqul: drīsa (« adresse »).

⁵⁴ Selon nos observations personnelles, le phénomène est évident dans les classes moyennes de Rabat-Salé, au moins pour les locuteurs âgés de trente à cinquante ans.

⁵⁵ Observations personnelles pour la région de Rabat-Salé.

⁵⁶ Sur l'influence de l'arabe dialectal dans les journaux télévisés on renvoie à l'article de Morsly (1990) sur l'Algérie. Le cas spécifique algérien est comparable au cas marocain.

⁵⁷ Parmi les emprunts que « rien ne peut éliminer » Iraqi Sinaceur (1976 : 106), cite : *baccalauréat, banque, bureau, canapé, chèque, ciment, cinéma, diplôme, docteur, film, golf, maillot, nylon, plastique, police, poste, pyjama, radio, tennis, whisky*. Mais après une dizaine d'années (1985 : 94) elle remarque, par exemple, que, à travers le processus d'arabisation, le terme *biru* à été remplacé par *maktab*.

l'allemand se situent respectivement à la troisième et à la quatrième place dans l'échelle des langues scientifiques majoritaires, « toute recherche sérieuse est pratiquement interdite aux spécialistes en langue française ou allemande s'ils n'ont pas une bonne connaissance de l'anglais ou du russe » (UNISIST 1971 : 84). Pour un marocain s'impose la nécessité de l'apprentissage d'une langue 'technologique' pour accéder à la science puisque « les langues sémitiques, africaines ou indo-malaises ne constituent en aucune manière un véhicule d'échanges, dans quelque sens que ce soit, avec la communauté scientifique de l'hémisphère nord » (*ibidem*). Mais ça n'explique pas la diffusion du français, qui dans le cadre international n'est pas le passage obligé vers la technologie et qui en fait rend l'accès à la technologie deux fois indirect pour l'arabophone, puisqu'il passe à travers une langue étrangère (le français) qui est souvent la traduction d'une autre (l'anglais). Le choix francophone oblige le Maroc – pour certains aspects – à une double dépendance, la France étant souvent un filtre qui joue le médiateur entre la source de la technologie et le destinataire.⁵⁸ Les choix technologiques du Maroc risquent similairement d'être conditionnés dans plusieurs domaines. L'hypothèque politique, économique et culturelle de la francophonie est ici évidente.

Langue et idéologie

La permanence de la langue française en milieu marocain cultivé comme populaire, soit à travers son utilisation directe, soit à travers le mélange de codes, trouve différentes explications. Une d'elles est, sans doute, d'ordre psychosociologique. Saïb (1990 : 51) remarque que, si l'emprunt a proliféré dans les domaines de la technologie, il peut s'associer au désir de dérouter le curieux, uni à la paresse intellectuelle et au désir de montrer son appartenance à un groupe ethnique déterminé. Surtout, la différence entre emprunt nécessaire (équivalent d'un néologisme ou d'une création de mot) et emprunt superflu (qui a son équivalent dans la langue emprunteuse, comme les emprunts de luxe) suggère que le bilinguisme ne trouve pas ses raisons uniquement dans le colonialisme technologique. Selon Iraqi Sinaceur (1976), l'utilisation des mots français, le plus souvent marocanisés, répond habituellement à un souci de

⁵⁸ Un exemple banal, mais significatif, concerne la cinématographie. Au Maroc sont surtout diffusés dans les salles et à la télévision des films de production arabe (principalement soap-opéras égyptiens à la télévision, et la production cinématographique locale dans les salles), de production indienne (DVD, cinéma des quartiers populaires), de production française (des films et séries télévisées) et surtout de production américaine, qui prime à la télé, dans les principales salles de cinéma, dans le marché des homes vidéo. Néanmoins, la production américaine n'est jamais originale, mais arrive au public dans sa version doublée en français. Il ne s'agit donc pas d'un choix direct à la source, mais d'un transfert basé sur le choix de distribution antérieurement fait en France. Le lexique diffusé lié à l'électronique (ordinateurs, logiciels, Internet, etc.) est aussi la traduction française des termes anglophones.

démarquage et de distinction sociale : « La bourgeoise marocaine veut se distinguer de la femme de la classe populaire, moins riche pour se permettre des articles de valeur. Elle désire imiter l'Européenne dans le choix des vêtements, dans son régime alimentaire et même dans son parler. Pour les bilingues, la solution est facile ; s'exprimer au maximum en français. Les autres utiliseront le plus grand nombre d'emprunts » (*ibid.* : 71).⁵⁹ Cette approche paraît confirmée par Abbassi (1977 : cap. II 2.3), lequel remarque que la permutation des codes se réalise constamment d'une langue de statut inférieur à une langue de statut supérieur. Ainsi les berbères et les locuteurs de dialecte *'aroubi* ou *jebli* ont tendance à faire une permutation vers le dialecte *madini* ou vers le français. Jamais les locuteurs du dialecte *madini*, n'adoptent le dialecte *'aroubi*, *jebli* ou le berbère.

Néanmoins, l'aura et le prestige du français comme langue véhiculaire de la modernité, ne suffisent pas à expliquer sa fonction de marqueur social, ni ne justifient l'utilisation quotidienne du français dans le domaine de l'écriture et de l'audiovisuel, en dépit de la politique d'arabisation. L'interprétation purement technique ou psychosociologique reste vide de sens, si la question linguistique n'est pas considérée dans ses implications politiques et idéologiques.

Après l'indépendance, la langue arabe devint la langue officielle du Royaume du Maroc et les gouvernements affichèrent dans leurs discours une attention prioritaire à l'arabisation du pays et à la scolarisation universelle, instituant un système scolaire unifié en arabe. L'arabe renvoyait à l'authenticité marocaine et à l'unité nationale à travers des argumentations à caractère religieux (l'arabe est la langue sacrée du Coran), idéologique (le panarabisme), culturel (l'appartenance historique à la communauté arabo-musulmane), politique (la force unificatrice nationale de la langue). Dans ce discours, le français était assimilé au néocolonialisme et à l'aliénation culturelle (Lacouture et Lacouture 1958 : 235 ; Laroui 1973 ; Boukous 1999).

Toutefois, après l'indépendance, la continuité d'un rapport d'échange avec Paris garantissait le transfert de l'ancien appareil administratif, technique et économique colonial (et de ses structures modernes et fonctionnelles) à l'administration marocaine et facilitait sa conversion aux exigences du pays.⁶⁰

⁵⁹ Iraqi Sinaceur (1976 : 75) remarque la haute fréquence de l'utilisation de certains termes dans le milieu bourgeois urbain, relevant des techniques modernes, des affaires, du confort et du luxe, comme *villa*, *chauffeur*, *piscine*, *piano*, *tennis*, *automobile*, *hôtel*, *restaurant*, etc. Dans les classes populaires, très diversifiées du point de vue linguistique, les emprunts se révèlent très variables et associés à l'activité professionnelle.

⁶⁰ Les études sur l'interdépendance ne soulignent pas la centralité de la langue dans la continuité des relations entre anciens colonisateurs et colonisés (par exemple, Centre de Recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes 1974). Mais Benyakhlef et Seghrouchni (1996 : 58) ne manquent pas d'observer que : « Au plan économique, il est naturel de choisir ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs parmi ceux avec lesquels il y a affinité linguistique. Comment expliquer autrement le fait que le quart du commerce extérieur marocain se fait avec la France? L'Espagne est géographiquement plus proche, l'Allemagne est réputée pour ses

Vu la large diffusion de l'analphabétisme et la pauvreté structurelle du Maroc, ce processus maintenait l'élite dans une position dominante grâce à sa faculté de médiation avec la France, par sa formation culturelle moderne et francophone et sa capacité de gérer l'apparat moderne (Buttin 1961 ; Cerych 1964 ; Dehmani 1977 ; Centre de Recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes 1974). Il donnait ainsi une longue continuité dans le temps à sa position d'avantage et de privilège dans le champ politique, économique, culturel et social. La francisation des milieux sociaux les plus élevés (politiques, administratifs, économiques et culturels) fut l'instrument par lequel l'élite garantissait sa position de privilège. Tandis qu'elle renforçait son discours sur l'arabisation, l'intelligentsia du Maroc indépendant établissait une véritable stratégie de sélection sociale au profit des classes dominantes à travers une politique linguistique et scolaire discriminatrice (Boukous 1999). Une classe restreinte, formée dans les écoles privées françaises ou francophones, avec des programmes didactiques de haute qualité, avait – et a aujourd'hui – accès aux emplois les plus qualifiants (en français) et aux niches de pouvoir (francophones). En même temps, les écoles publiques offraient, comme elles continuent à offrir, une formation en arabe, précaire et de qualité médiocre, peu cotée sur le marché du travail.⁶¹

Dans ce cadre, la langue française ne se montre pas seulement comme un marqueur social symbolique, mais comme un marqueur concret d'appartenance et de réussite. Son utilisation comme signe de distinction sociale et sa diffusion sous forme de mélange de codes, également parmi les classes populaires, trouvent leur raison dans la valeur socio-économique effective qui relève de cette langue. Cet aspect nous montre que l'idéologie linguistique ne se construit pas uniquement dans un cadre régional de néo-impérialisme culturel, appuyé sur des formes d'interdépendance, mais qu'elle est principalement ancrée dans une perspective nationale de ségrégation socio-économique et culturelle en faveur des groupes dominants.

Le dédoublement linguistique entre arabe et français révèle donc une dualité d'ordre sociopolitique, enracinée dans la continuité du pouvoir, mais montre aussi des dualités d'ordre idéologique intimement liées à l'utilisation de la langue et à la dualité des messages. Le domaine de la presse nous offre, à ce propos, un exemple éclairant. Dans le volume *Radioscopie de la presse marocaine* (1995 : 65), publié par le Ministère de la Communication, on lit : « Au départ de toute lecture, il y a la langue véhiculaire qui, dans de multiples cas, agit dans le sens de l'adoption par le lecteur de l'idéologie qui la sous-tend, excepté pour le bilingue ou le polyglotte qui peut se soustraire à cet effet, à la

qualités industrielles, le Japon est à la pointe de la technologie moderne, pourtant leurs places viennent loin derrière la France ».

⁶¹ Les 'diplômés chômeurs' qui protestent régulièrement avec des sit-in devant le Parlement marocain, sont tous des jeunes diplômés des facultés publiques en langue arabe.

faveur du contrepois que constitue pour lui la connaissance de deux ou plusieurs langues. Dans le cas des quotidiens marocains, la dualité de la langue d'expression concourt à diviser les lecteurs en deux : les arabisants et les francophones ». L'étude du Ministère relève que la langue d'expression n'intervient pas « pesamment » seulement dans la structure des quotidiens – illustrations, textes, publicité –,⁶² mais qu'elle en conditionne également les contenus. Même en considération d'une ligne politique analogue (les partis politiques majeurs publient des organes dans les deux langues), la presse en arabe et en français montre des différences évidentes. En général, on peut observer que les titres arabes, largement les plus vendus selon les chiffres,⁶³ portent un intérêt majeur à la politique extérieure concernant les pays arabomusulmans,⁶⁴ alors que la facilité d'exploitation de documents rédigés initialement en langue française et l'aisance à mener des études économiques dans cette langue, justifient l'attention portée à l'économie dans les journaux francophones.⁶⁵ Plus encore, pour la répartition des genres journalistiques au sein de chaque titre, la langue explique, notamment en ce qui concerne les genres informatifs, le plus grand nombre d'articles d'information, de moutures et de montages dans les quotidiens en français, tandis que l'effort de traduction requis pour ces genres pénalise les titres en arabe. Au contraire, les articles de commentaire, les critiques, les chroniques sont plus nombreux en langue arabe, « parce que ces genres semblent découler d'une longue pratique littéraire qui les a fait mûrir avant d'être transposés au champ de la presse » (*Radioscopie de la presse marocaine* 1995 : 66). Selon l'enquête sociologique du Ministère, les lecteurs aussi divergent : la langue arabe semble plus facile à saisir pour le lecteur moyen que le français ; les étudiants semblent préférer les journaux en arabe, par contre les cadres optent pour les titres francophones. Cela ne cache pas une implication idéologique : les jeunes paraissent plus orientés vers les articles d'opinion, les commentaires et la critique, tandis que les cadres choisissent des quotidiens francophones modérés, moins marqués idéologiquement (*ibid.* : 67, 69).

⁶² Les annonceurs considèrent les journaux français comme plus efficaces pour véhiculer les messages commerciaux, estimant que « la langue arabe ne peut servir les lois du marché ».

⁶³ « Le lectorat marocain, toutes catégories confondues, est définitivement arabophone », écrit *Le Journal* dans son enquête sur la presse marocaine de février 2003. Le quotidien en arabe le plus vendu (*Al-Ahdāṭ al-Mağribiyya*) vend en moyenne 75.000 exemplaires, alors que le quotidien en français le plus vendu (*L'Opinion*) en vend 24.000. Le plus lu des hebdomadaires arabophones (*Al-Uṣbū'*) vend environs 60.000 exemplaires, tandis que l'hebdomadaire francophone le plus vendu (*Le Journal*) vend une moyenne de 24.000 copies. Son homologue arabe (*Al-Ṣaḥīfā*) vend une moyenne de 25.000 exemplaires (*Le Journal*, n. 98, II/8-14 février 2003, pp. 10-11).

⁶⁴ Par exemple *Al-Ittiḥād al-Iṣtirākī, al-'Alam*.

⁶⁵ Par exemple *Le Matin* et *L'Opinion*.

Le rapport du Ministère (*ibid.* : 78) insiste : « En réalité, la langue d'expression et les choix idéologiques concourent *consubstantiellement*⁶⁶ à modeler les éléments de structure des quotidiens : l'intrusion de l'idéologie en tant que catalyseur est également tangible au niveau de la mise en page ».

Sans approfondir la question de 'qui lit quoi?',⁶⁷ ce qui retient notre attention dans le rapport c'est l'observation que, selon la langue d'usage, l'information – pour les matériaux d'information de base, pour les domaines d'intérêt et même pour la publicité – s'adresse à des lecteurs différents et en même temps contribue à former l'opinion de lecteurs différents. Ce dédoublement est à la base de la publication, de la part des principaux éditeurs et des partis politiques, de titres dans les deux langues. Mais on peut aussi relever comme indicatif du rapport idéologique entre langue et discours le fait qu'un journal d'orientation laïque, 'moderne' et culturellement occidentalisé comme *Telquel*, fondé en 2001 et publié en français, n'ait pas eu d'homologue en arabe (*Nīshān*, « Direct » ou « Tout droit » en dialecte marocain) jusqu'au septembre 2006. De manière analogue, *At-Tağdīd*, le journal proche du parti islamiste PJD, conservateur avec un fort référentiel religieux, n'a pas d'homologue en français.

Un autre exemple significatif de dualité idéologique rapporté à l'usage de la langue nous est donné par les textes scolaires. L'analyse de Belarbi (1989 : 26), qui porte sur les manuels de lecture adoptés dans les années quatre-vingt dans les trois dernières années des classes primaires, montre comment « certaines opinions, tendances ou traits culturels sont plus facilement explicités dans une langue que dans l'autre ». Tout d'abord, la découverte et l'assimilation du patrimoine religieux comme héritage social et cadre moral est centrale dans les manuels en arabe, tandis que les manuels en français abordent le sujet de façon superficielle avec une approche socioculturelle. L'endoctrinement politique à caractère patriotique-nationaliste est aussi plus manifeste dans les textes en arabe, tandis que les manuels en français adoptent une approche événementielle. Même la nature est représentée différemment : associée à sa transformation et à la technologie dans les manuels en français, elle garde un aspect « lyrique et romantique » (Belarbi 1989 : 29) dans les textes en arabe. En général on remarque que les manuels en arabe ont plutôt un caractère moralisateur qui tend « à inculquer un système de disposition à l'égard du monde social légitimé par le discours religieux » (*ibid.* : 30). Cette

⁶⁶ Mot souligné par nous.

⁶⁷ Le rapport du Ministère donne peut-être la sensation qu'il n'existe pas de presse francophone critique et d'opposition, chose qui n'est pas vraie. Sûrement hier comme aujourd'hui elle s'exprime de préférence à travers des hebdomadaires (par exemple *Le Journal*, fondé au 1997) ou des mensuels (par exemple *Lamalif*, qui a cessé sa publication à la fin des années quatre-vingt). Les caractéristiques formelles et structurelles signalées dans le rapport restent néanmoins toujours valides.

imposition morale est absente des manuels en français, qui exposent des normes à travers la description de la réalité.

Des remarques semblables sur le rapport entre textes scolaires en arabe et en français et sur le rapport entre langue et idéologie, viennent de Ibaaql (1983)⁶⁸ et El Moudden (1983). Ce dernier, qui analyse l'évolution de l'enseignement de l'histoire dans l'enseignement secondaire et supérieur de 1968 à 1974, observe, en outre, que « la transposition d'une langue étrangère à l'arabe change les perspectives et la portée de n'importe quel discours, du fait de l'accroissement de l'auditoire. L'esprit critique, la capacité de jugement, véhiculés par une discipline arabisée, peuvent être autrement plus dangereux que dispensés en une langue étrangère, car ils risqueraient alors de donner aux bons citoyens escomptés, les moyens d'une compréhension et d'une prise de conscience » (El Moudden 1983 : 48).

L'utilisation d'un double langage pour véhiculer une information différente n'est pas une opération récente, mais trouve son origine à l'époque coloniale, quand le dédoublement linguistique a sûrement servi la cause du nationalisme marocain.⁶⁹ Le discours des nationalistes, de formation moderne franco-musulmane, des années trente se présentait comme purement laïc et technique quand il était adressé en français à l'occupant,⁷⁰ tandis qu'il était imbibé de rhétorique religieuse, quand il s'adressait aux masses, en arabe.⁷¹ Dans ce sens, le rapport entre francisation, arabisation et technologie renvoie directement à la dichotomie présumée entre modernité (laïcité / occidentalisa-

⁶⁸ Le chercheur observe que les classes sociales figurées dans les manuels français sont surtout bourgeoises modernes, tandis que les classes représentées dans les manuels en arabe sont principalement les classes dominantes historiques liées au passé islamique (califes et combattants), ou sont indéterminées.

⁶⁹ Il ne s'agit pas là d'un phénomène exclusivement marocain. Abdesselem (1973 : 117) nous rappelle que le premier journal tunisien (1860), la *Gazzetta di Tunisi*, avait une version italienne et une arabe. Le journal en langue italienne « en décrivant la bonne administration du pays, ... suscitait dans les nations européennes des sympathies envers les dirigeants tunisiens, bénéfiques à une époque où l'opinion publique influait beaucoup sur le comportement des gouvernements. La langue française, qui aurait assuré peut-être une diffusion plus large et un soutien plus grand, avait été écartée pour affirmer l'indépendance du pays. L'édition arabe visait à éduquer le peuple et à renforcer son attachement à sa patrie, à son prince à sa religion et à ses traditions ».

⁷⁰ Le premier exemple de discours nationaliste laïc est le *Plan de Réformes Marocaines*, rédigé par le Comité d'Action Marocain (1934). Sur la genèse, l'évolution et le contenu du texte, confronter les thèses de Rezette (1955 : 87-96) et de Halstead (1969 : 210-30).

⁷¹ Le Contrôleur de Rabat, dans son rapport sur l'activité des partis politiques marocains écrivait : « La propagande de l'Istiqlal est relativement bien faite, et sait s'adapter à ceux qui doivent la recevoir. Ainsi exploite-t-elle souvent le domaine religieux, particulièrement propice, puisque échappe, en grande partie à toute répression » (Synthèse activité extrémiste, 26.6.1952, Archives Diplomatiques de Nantes, *Maroc*, DI. 354, 1948-52, p. 16). Auprès des Archives Diplomatiques de Nantes on trouve six cartons de tracts (*Maroc*, DI. 360, 361, 362, 363, 363 bis, 364).

tion / technologie / rationalité) et tradition (la religion et ce qui est lié en quelque mesure au champ de l'irrationnel et de l'émotionnel).⁷² Si est vraie l'observation que la tradition n'est rien d'autre qu'une création de la modernité (Souriau 1978), il reste que la dichotomie est opératoire dans le registre idéologique et symbolique, comme semblent le confirmer *Telquel* et *At-Taǧdīd*, les manuels scolaires, ou encore la programmation télévisuelle.

Conclusions

Comme nous l'enseigne l'anthropologie linguistique, la langue n'est pas un moyen de communication neutre, mais un système de pensée façonné par le système social et culturel qui le produit. La langue « impose à ceux qui la parlent une certaine vision du monde » (Meziani 1989 : 7) en fournissant les catégories d'interprétation, et donne lieu à des processus cognitifs différents. Dans ce cadre, il est évident qu'une situation de multilinguisme, où le rapport de force linguistique est favorable à une langue ou à plusieurs langues étrangères dominantes, subies plutôt que maîtrisées par la collectivité, produit la diffusion de systèmes de valeurs contradictoires (Moatassime 1992). L'emprunt de technologies, de programmes, d'information et de formation allogènes, opère un transfert culturel qui se révèle central dans le processus de dépersonnalisation de l'individu. Le tiraillement entre culture autochtone et culture allogène qui s'exprime aussi linguistiquement, se manifeste souvent dans le rejet de la langue française en faveur de la langue arabe ; rejet toutefois exprimé, paradoxalement, en langue française.⁷³ Ce système d'aliénation culturelle affecte le domaine pédagogique, économique, politique, intellectuel et social, comme prévenait Berque (1974 : 65) : « La dépersonnalisation ne s'attache pas à l'intime usage des langues étrangères, mais aux conditions où il s'exerce ... La collusion entre idiomes ne fait qu'illustrer, en l'aggravant, la division entre milieux, classes et même strates du psychisme qui en sont affectés ».

Dans le cas du Maroc, on a reconnu comment, au delà des implications psychanalytiques et de l'inconscient que le bilinguisme et la diglossie impliquent (Bennani 1985 ; Grandguillaume 1990), la domination symbolique de langues 'hautes' recouvre des enjeux politiques qui dépassent la domination culturelle et sociale. On a souligné que la diglossie entre arabe littéraire et français et surtout entre langues littéraires et dialectes, ne relève pas unique-

⁷² L'enseignement des sciences modernes, donné au début en arabe, en 1918 a été substitué par l'enseignement en français, du fait de la médiocrité des résultats. Ce fait établissait très tôt l'écart fonctionnel et idéologique entre la langue française, instrument de la modernité, et l'arabe, confiné à l'enseignement des sciences humaines et à la culture traditionnelle. Encore aujourd'hui, malgré le processus d'arabisation, les sciences dures sont encore enseignées en français, tandis que les sciences humaines sont en grande partie arabisées.

⁷³ Voir, par exemple, *Lamalif* (1974, n° 65), mais cette attitude peut être remarquée au quotidien.

ment d'une question de dépendance coloniale et néocoloniale, ni du rapport contrasté avec la modernité, mais relève aussi d'une bivalence instrumentale et fonctionnelle qui répond à des enjeux tout à fait internes.

Dans ce rapport de force, les dialectes sont les idiomes vivants qui reflètent l'évolution de la langue, son historicité, sa présence dans le contemporain et l'assimilation réelle de la modernité (Caubet 2005). Par contre, les langues littéraires – l'arabe et le français – reflètent la perspective idéologique et politique.⁷⁴ Le français, instrument de la Résidence pour enraciner la domination culturelle et garantir la continuité du Protectorat, devint, à l'indépendance, instrument pour garantir la domination symbolique et politique des nouvelles classes dirigeantes marocaines. L'arabe littéraire, langue sacrée de l'Islam⁷⁵ fut par contre fonctionnel au nationalisme, à la construction de l'unité et de l'identité nationale et à la consolidation du rôle symbolique de la monarchie, à travers une « métaphysique de l'identité » (El Ayadi 1983) qui inspira la politique d'arabisation – et qui paraît aujourd'hui éclatée.⁷⁶ Mais ce qui est le plus

⁷⁴ Selon des sociologues, le français – ainsi que les autres langues étrangères – représente une vitalité créée ailleurs et il n'est pas considéré comme vital dans la communauté marocaine (Boukous 1985 : 46). Les études de Lanly (1976), par contre, montrent bien l'évolution de la langue française au Maghreb et le développement d'une langue des colons.

⁷⁵ Akouaou (1997 : 69) écrit : « L'arabe classique n'est explicitement officiel et implicitement national que parce qu'il est le véhicule de l'Islam, religion d'Etat et source de pouvoir ».

⁷⁶ La première brèche sur la question *amazigh* est ouverte par le Roi Hassan II, dans son discours à la nation, du 20 août 1994. Le Roi admit que « Nous sommes un Peuple historique, un Peuple dont l'histoire repose sur des fondements multiples, solides et sains, des fondements riches par leur diversité, leur génie et leur authenticité », envisageant « l'introduction, dans les programmes, de l'apprentissage des dialectes, sachant bien que ces dialectes ont contribué, aux côtés de l'arabe, la langue mère, celle qui a véhiculé la parole de Dieu – Glorifié soit Son Nom –, le Saint Coran, au façonnement de notre histoire et de nos gloires... ». Mais le tournant est donné par le Roi Mohamed VI, dans son discours du Trône du 30 juillet 2001, quand il insiste sur l'« identité plurielle » du peuple marocain, « parce que bâtie autour d'affluents divers ; Amazigh, Arabe, Sub-Saharien, Africain et Andalou ». L'homogénéité n'est pas donnée par l'arabité mais « par l'attachement à la foi islamique » et « grâce à la pérennité de notre régime monarchique ». Afin de « consolider les piliers sur lesquels repose notre identité ancestrale et gardant à l'esprit la nécessité de donner une nouvelle impulsion à notre culture amazigh qui constitue une richesse nationale, afin de lui donner les moyens de se préserver, de se développer et de s'épanouir, nous avons décidé de créer, auprès de notre majesté chérifienne et sous notre haute protection, un institut royal de la culture amazigh auquel nous assignons, outre la promotion de la culture amazigh, la mission d'assurer, aux côtés des départements ministériels concernés, la conception, la préparation et le suivi du processus d'intégration de l'amazigh dans le système de l'enseignement » (Les discours royaux sont intégralement cités sur le site ministériel www.mincom.gov.ma [vu le 3.7.2006]). L'IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe) a été inauguré au mois d'octobre 2001. En 2003 il établit l'utilisation des caractères *tifinagh* pour l'écriture berbère unifiée, à adopter pour l'enseignement dans les écoles. L'année scolaire 2003-2004 voit le début des premiers cours en *amazigh* dans les écoles primaires des régions berbères. Sur les difficultés relatives de la diffusion de l'enseignement du *tamazight* dans les écoles marocaines, voir Lamlili (2006).

frappant, c'est que l'arabe littéraire et le français, indépendamment de leurs registres d'instrumentalisation, gardent une fonction politique aliénée de la quotidienneté de la spontanéité verbale. A la maison tout le monde parle sa langue maternelle, puisque « c'est dans leur parler propre que les Marocains ... peuvent le mieux traduire ce qu'ils éprouvent. Nourrie par les coutumes, les usages, et les habitudes du milieu dont ils sont issus, cette langue s'adapte à leurs besoins » (Iraqi Sinaceur 1976 : 110).

Dans ce contexte, la technologie semble servir la logique de domination symbolique, ou, dans une autre perspective, le support idéologique est en amont des exigences techniques d'utilisation de la langue française. La réflexion de Souriau (1978 : 97) à ce propos nous semble pertinente : « L'analyse moderniste, exemplariste, reconduit la domination de groupes sociaux minoritaires sur des populations immenses qu'elle dévalue ... Elle propose le présent des 'modernes' comme avenir aux 'traditionnels' et renouvelle à longueur de temps la même proposition ; c'est dire que dans un tel schéma il n'y a pas de rattrapage : les décalages anciens dénoncés se reproduisent sous des formes différentes à perpétuité ». La position moderniste s'accompagne de l'idéologie traditionaliste d'une façon seulement apparemment contradictoire, puisque l'approche traditionaliste confirme la logique du pouvoir partagé « dans la mesure où le modèle qu'elle propose est un 'passé' (mythe et mode de civilisation) qu'elle s'approprie, ce qui est tout aussi arbitraire et irréaliste » (*ibidem*). Le clivage social qui produit la discrimination du secteur et de la société modernes, fait que le reste de la population avec sa culture et ses moyens d'existence « devient traditionnel » (*ibid.* : 101).

La compétition entre langue arabe et langue française se pose, donc, comme un faux problème pour les classes dominantes et semble opératoire seulement comme question sociale pour les classes dominées.

Néanmoins, même dans une perspective discriminatoire, le rattrapage et l'intériorisation de la modernité par les classes dominées se réalisent dans les dialectes. Comme on l'a remarqué, la technologie est absorbée spontanément par l'oralité, sans nier les problématiques liées au phénomène de l'emprunt et surtout sans nier son lien avec la discrimination sociale, dont témoignent les emprunts superflus.

Un autre aspect met en évidence la vitalité de la *darja*, par rapport à son pendant littéraire et par rapport au français. Le dialecte semble rattraper son écart sociopolitique et symbolique, et prendre sa revanche dans une optique d'interaction linguistique. Si la permutation des codes est presque univoque du dialecte au français et se réalise tendanciellement vers une langue considérée comme supérieure à la langue emprunteuse, on observe que la langue française subit elle aussi l'influence des idiomes maghrébins. Il ne s'agit pas seulement du français parlé par les maghrébins, sous-tendu par les langues mater-

nelles des locuteurs (Grandguillaume 1990),⁷⁷ mais du français de France qui subit l'influence des langages maghrébins à partir de l'époque coloniale (Lanly 1976 ; Caubet 2004). C'est une influence qui se concrétise sous forme d'emprunts lexicaux, mais qui touche aussi la syntaxe. Ainsi arrive-t-il qu'un locuteur marocain dise « mchit li-l-médecin », mais on entend couramment les français dire, par exemple, « j'ai été chez le toubib » ou « les gens du bled ».⁷⁸

Toutefois, au-delà de toutes contaminations, emprunts réciproques entre berbère, arabe dialectal et littéraire, français (et aussi espagnol et autres langues),⁷⁹ qui témoignent de l'histoire de la relation et du profond travail mutuel qui s'opère entre idiomes entrelacés dans un contact constant (Redouane 1998 ; Grandguillaume 1990), les véritables enjeux se situent ailleurs. Le rapport entre langue et technologie, idéologie et identité ne se résout pas dans un cadre d'anthropologie linguistique ni de sociologie linguistique, mais se dénoue plutôt dans une lecture de sociologie politique, synthétisée par les mots de Souriau (1978 : 110) : « Diviser pour régner : le maître de la langue, de la technique et de la relation pédagogique est un maître politique ».

Barbara De Poli
Dipartimento di Studi Eurasiatici
Università Ca' Foscari
Ca' Cappello S. Polo 2035
Venezia

BIBLIOGRAPHIE

- Abbassi, Aziz (1977) *A Sociolinguistic Analysis of Multilingualism in Morocco* (Thèse de Ph.D., University of Texas). Austin.
- Abdesselem, Ahmed (1973) *Les historiens tunisiens des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Essai d'histoire culturelle*. Paris.
- Abou Abdou, Mohamed (1984) *L'arabisation et ses problèmes*. Rabat.
- Akouaou, Ahmed (1997) Les variétés linguistiques au Maroc. Statuts, usages et fonctions, in Miloud Taïfi (ed.), *Voisinage. Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*, 67-88. Fès.
- Aubin, Eugène (1922) *Le Maroc d'aujourd'hui*. Paris.
- Basset, André (2004) *La langue berbère*. Paris. [1ère éd. London 1952].

⁷⁷ Grandguillaume (1990 : 347) précise : « La langue française utilisée au Maghreb ne peut être considérée comme simple extension de la langue pratiquée en France ... Le français parlé au Maghreb est la langue de locuteurs dont la langue maternelle est autre. C'est celle-ci qui fournit au français le champ de représentations et de métaphores qu'il exprime ». Sur les spécificités du français parlé par les maghrébins, voir Nissabouri (1999).

⁷⁸ *Bled* est certainement l'emprunt le plus connu. L'Académie française l'a admis en 1952 avec le seul sens de « pays perdu, désert » (Lanly 1976 : 49).

⁷⁹ A Oujda, par exemple, on remarque de nombreux emprunts à l'italien.

- Belarbi, Aïcha (1989) Les variantes de la culture dans les manuels scolaires. *Attadriss* 14, 23-31. Rabat.
- Bellil, Rachid (1990) Oral-écrit dans la culture berbère : spéculations sur des va-et-vient. *Awal* 90, 6/7, 161-66. Paris.
- Benjelloun, Saïd (1990) L'Arabe: de la langue maternelle à la langue d'enseignement, in Jochen Pleines (ed.), *La linguistique au Maghreb*, 353-61. Rabat.
- Bennani, Jalil (1985) Bilinguisme et psychanalyse, in Abdelkébir Khatibi (ed.), *Du bilinguisme*, 85-93.
- Benyakhlef, M., D. Seghrouchni (1996) Le plurilinguisme : enjeux et interrogations, in *Les Enjeux du débat sur l'Education Nationale, Actes des Journées d'Etudes organisées les 8 et 9 Avril 1995*, 57-66. Casablanca.
- Berque, Jacques (1974) *Langages arabes du présent*. Paris.
- Boukous, Ahmed (1977) *Langage et culture populaire au Maroc*. Casablanca.
- (1979) Le profil sociolinguistique du Maroc. *Bulletin Economique et Social du Maroc* 140, 5-31. Rabat.
- (1985) Bilinguisme, diglossie et domination symbolique, in Abdelkébir Khatibi (ed.), *Du bilinguisme*, 39-54. Paris.
- (1999) *Dominance et différence*. Casablanca.
- Brignon, Jean et al. (1994) *Histoire du Maroc*. Paris.
- Buttin, Paul (1961) La relève au Maroc des cadres français par les cadres marocains. *Civilisations* 2, 52-62. Bruxelles.
- Calvet, Louis-Jean (1996) *Les politiques linguistiques*. Paris.
- Caubet, Dominique (2003) *Darija*, langue de la modernité – Entretien avec Noureddine Ayouch. *Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalus* 7, 135-41. Zaragoza.
- (2004) *Les mots du bled*. Paris.
- Centre de Recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (1974) *Indépendance et interdépendances au Maghreb*. Paris.
- Cerych, Ladislav (1964) *Européens et Marocains (1930-1956). Sociologie d'une décolonisation*. Bruges.
- Chafik, Mohamed (1994) Structure sociolinguistique de l'arabe marocain. *Tifnagh* 2, 5-10. Rabat.
- Chaker, Salem (1990) *Langue libico-berbère: état des lieux et perspectives*, in Jochen Pleines (ed.), *La linguistique au Maghreb*, 237-63. Rabat.
- Cohen, David (1963) *Le dialecte arabe Hassaniya de Mauritanie : parler de la Guebla*. Paris.
- Comité d'Action Marocaine (1934) *Plan de Réformes Marocaines*. Le Caire.
- Dehmani, M. (1977) *L'assistance technique française dans le secteur administratif* (Mémoire. École nationale d'administration publique, Cycle supérieur, promotion VII). Paris.
- El Ayadi, Mohammed (1983) Langue, culture, pensée. *Bulletin économique et social du Maroc* 149/50, 15-28. Rabat.
- El-Medlaoui, Mohamed (1999) *Principes d'orthographe berbère en graphie arabe ou latine*. Oujda.
- El Moudden, Abderrahmane (1983) L'histoire entre la recherche et l'enseignement : déperditions scientifiques et manipulations idéologiques. *Bulletin économique et social du Maroc* 149/150, 41-48. Rabat.
- Ethnologue* = http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=MA [vu le 2.2.2007].
- Ferguson, Charles A. (1959) Diglossia. *Word* 15, 325-40. New York.
- Ferrando, Ignacio, Juan José Sanchez Sandoval éd. (2003) *AIDA 5th Conference Proceedings (Cádiz, September 2002)*. Cadiz.
- Gallagher, Charles F. (1968) North African Problems and Prospects: Language and Identity, in Joshua A. Fishman (ed.), *Language Problems of Developing Nations*, 129-47. New York.

- Gaudefroy-Demombynes, Roger (1928) *L'œuvre française en matière d'enseignement au Maroc*. Paris.
- Grandguillaume, Gilbert (1983) *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris.
- (1990) Rapports ambivalents entre la politique d'arabisation et la francophonie, in Jochen Pleines (ed.), *La linguistique au Maghreb*, 345-51. Rabat.
- Halstead, John P. (1969) *Rebirth of a Nation. The Origins and Rise of Moroccan Nationalism, 1912-1944*. Cambridge.
- Heath, Jeffrey (1989) *From Code-Switching to Borrowing. A Case of Study of Moroccan Arabic*. London.
- (2002) *Jewish and Muslim Dialects of Moroccan Arabic*. London.
- Ibaaqil, Larbi (1983) L'école marocaine : une machine de rêve ? *Bulletin économique et social du Maroc* 149/150, 57-79. Rabat.
- Iraqi Sinaceur, Zakia (1976) *Les emprunts de l'arabe marocain dialectal au français* (Thèse de doctorat, Université de Paris VII). Paris.
- (1985) Emprunt et contact de langue : les emprunts de l'arabe dialectal au français, in Conseil international de la langue française, Institut d'études et de recherches pour l'arabisation, *Dialogue entre la langue arabe et la langue française. Bilan et perspectives, Actes du colloque de Rabat, 6-8 mai 1985*, 83-96. Rabat.
- ed. (1993) *Le dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, 8 vol. Rabat.
- Ksikes, Driss (2002) Darija : notre vraie langue nationale. *Telquel* 34, 18-25. Casablanca.
- L'Aménagement linguistique dans le monde* = <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/AFRIQUE/maroc.htm> [vu le 2.2.2007].
- Lacouture Jean, Simone Lacouture (1958) *Le Maroc à l'épreuve*. Paris.
- Lakhdar-Ghazal, Ahmed (1976) *Méthodologie générale de l'arabisation de niveau*. Rabat.
- Lamlili, Nadia (2006) Amazighs. Les raisons d'un désenchantement. *Telquel* 245 (http://www.telquel-online.com/245/maroc1_245.shtml).
- Lamrani, Fatima Zahra (2003) Arabic Diglossia and Court Reporting in the Moroccan Criminal Courtroom, in Ferrando et Sanchez Sandoval (2003), 391-97.
- Lanly, André (1976) *Le français d'Afrique du Nord. Etude linguistique*. Paris – Montréal.
- Laroui, Abdallah (1973) Cultural Problems and Social Structure: the Campaign for Arabization in Morocco. *Humaniora Islamica* 1, 33-46. The Hague – Paris.
- (1995) *L'histoire du Maghreb*. Casablanca.
- Levy, Simon (1998) Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc : pour une histoire linguistique du Maroc, in Jordi Aguadé, Patrice Cressier et Angeles Vicente (éd.), *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire*, 11-25. Madrid – Zaragoza.
- Lombard, Henri J.M. (1993) *Les jours ordinaires d'un "protecteur" au Maroc*. Nîmes.
- Lyautey, Hubert (1995) *Paroles d'action*. Rabat.
- Al-Maktab al-dā'im li-tansīq al-ta'rīb fī al-'ālam al-'arabī (1969) *Qul wa-lā taqul*. Rabat.
- Masson, Denise (1938) Les influences européennes sur la famille indigène au Maroc. *Renseignements coloniaux* 3, 36-42. Paris.
- Merrouni, Mekki (1981) *Le collège musulman de Fès 1914-1956*. Montréal.
- (1993) *Le problème de la réforme dans le système éducatif marocain*. Rabat.
- Meziani, Ahmed (1989) Langue, pensée et culture. *Attadriss* 14, 7-10. Rabat.
- Moatassime, Ahmed (1992) *Arabisation et langue française au Maghreb*. Paris.
- Morsly, Dalila (1990) En arabe classique le journal télévisé, in Jochen Pleines (ed.), *La linguistique au Maghreb*, 163-73. Rabat.
- Nissabouri, Abdelfattah (1999) Arabophones et francophones du Maroc : un bilinguisme dynamique. *Revue québécoise de linguistique* 27, 69-87. Montréal.
- Paye, Lucien (1992) *Enseignement et société musulmane. Introduction et évolution de l'enseignement moderne au Maroc: des origines jusqu'à 1956*. Rabat.

- Pierret, Roger (1948) *Etude du dialecte maure*. Paris.
- Rabau, M. (1953) *L'Alliance Israélite au Maroc (1860-1912), avant le traité du Protectorat* (Mémoire non publié. Université de Paris, la Sorbonne). Paris.
- Radioscopie de la presse marocaine* (1995) (Cahiers de la Documentation Marocaine 2). Rabat.
- Redouane, Rabia (1998) De la dualité à la complémentarité: le cas du bilinguisme au Maroc. *Language Problems & Language Planning* 22, 1-18. Amsterdam.
- Rezette, Robert (1955) *Les partis politiques marocains*. Paris.
- Richert, Nicole (1987) *Arabisation et Technologie*. Rabat.
- Saïb, Jilali (1990) Mélange des codes au Maroc : revue rétrospective et prospective, in Jochen Pleines (ed.), *La linguistique au Maghreb*, 45-71. Rabat.
- Souriau, Christiane (1978) Choix de langue et transfert de technologie, in Hubert Michel (ed.), *Technologies et développement au Maghreb*, 91-110. Paris.
- Tamer, Youssef (2003) Code-switching in Classroom Discourse. Moroccan Elementary Schools as a Case Study, in Ferrando et Sanchez Sandoval (2003), 459-74.
- UNISIST (United Nation International Scientific Information System) (1971) *Etude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique et technique*. Paris.
- Al-Wadgīrī, ‘Abd al-‘Alī (1993) *Al-frankufūniyya wa-al-siyāsa al-luġawiyya wa-ta’līmiyya. Al-faransiyya bi-l-Maġrib*. Rabat.

SUMMARY

In contemporary Morocco, the presence and interaction between Arabic (literary and dialects), Berber, French (legacy of the colonial past) and to a small extent Spanish, generates a competition – especially between French and Arabic – for the symbolic domination that goes over the cultural and social field, bearing on the political framework. Favoring a sociopolitical approach, we will focus on the use of the different languages in the country in the technological, educational, political spheres and in the mass media, in order to point out the relevance of the use of a specific language in the power wielding for the continuity of the ruling classes.